

SYNTHÈSE FICHE-ACTION n°10 : Aider les jeunes ménages à accéder à un logement et maintenir une offre de logements accessibles

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès dans le logement du public jeune. Maintenir voire développer une offre de logements privés à loyer modéré, pour le public jeune. Disposer d'une connaissance plus précise des besoins des jeunes. 	Objectifs quantifiés (annuellement)	
		Prospection : 42 accès au logement dans le parc privé.	
Pilotes	Le Département.	Chef de Projet :	Section DEFI
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir, informer et orienter les jeunes. Informer les bailleurs. Améliorer l'accès au logement dans le parc privé pour les jeunes ménages par une démarche de prospection réalisée auprès des bailleurs (42 logements prospectés par an : 21 pour le CLLAJ de Metz et 21 pour le CLLAJ de Thionville). 		
Réalisations dans le cadre du 7 ^{ème} PDALHPD (2014-2018)	<p>1. Informer les jeunes ménages et les bailleurs De nombreuses actions ponctuelles, telles que le Salon de l'habitat des Jeunes, ont été mises en œuvre sur la durée du Plan (difficilement quantifiables) par les acteurs du logement des jeunes : le CLLAJ, APOLO'J, la plateforme LOJ TOIT, l'URHAJ ... en associant les acteurs du logement : Action Logement, l'ADIL 57, les bailleurs sociaux ...</p> <p>2. Développer une offre de logements privés accessibles pour les jeunes Grâce à une collaboration entre l'Anah et le CLLAJ, il est désormais possible de consulter sur le site internet du CLLAJ les annonces des logements conventionnés du parc privé qui sont à louer. La convention entre le CLLAJ du bassin de Metz et un financement d'APPOLO'J par la section DEFI du Département assure la possibilité d'une mission de prospection dans le parc privé. Les objectifs annuels de 42 logements (21 pour le bassin de Metz et 21 pour celui de Thionville) ont quasiment tous été tenus chaque année.</p> <p>3. Avoir une meilleure connaissance des besoins Publication de 2 études :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Panorama du logement des Jeunes », parue en novembre 2014 dans le cadre de l'ODH. Une recherche-action du CLLAJ de Metz sur l'offre existante et les besoins des jeunes sur le territoire du Bassin de Forbach. 		
Indicateurs mis en place / Evaluation	<ol style="list-style-type: none"> Analyse des rapports d'activité des associations œuvrant dans ce dispositif : nombre de jeunes rencontrés, statuts d'occupation, ressources, situations professionnelles, origines géographiques, nombre d'accès annuels dans des logements autonomes (parc public et privé). Nombre de logements captés et nombre d'accès réalisés, dans le cadre de la mission de prospection. 		
Ce dispositif a-t-il été relayé par de la communication ? Si oui, quel public ?	Oui.	De nombreuses animations annuelles et ponctuelles traitent du logement des jeunes : le salon du logement des Jeunes, les matinales des bailleurs, des ateliers collectifs dédiés réalisés par le CLLAJ, APOLO'J, les missions locales... Et une forte sensibilisation des partenaires réalisée par l'URHAJ et la région Grand Est via LOJ Toît.	
Articulation avec d'autres dispositifs	Fiche-action n°4 : Mobiliser le parc privé pour développer une offre de logements adaptés aux publics PDALHPD. Fiche-action n°8 : Développer les dispositifs d'intermédiation locative.		
Coût annuel du dispositif	Financements annuels du Département à l'attention du CLLAJ du bassin de Metz et d'APOLO'J.		

<p>Points forts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des Missions Locales qui œuvrent sur les territoires dépourvus de CLLAJ afin de couvrir l'ensemble du département car la thématique de l'emploi ne peut être travaillée sans une solution de logement convenable et décente. • Le dispositif régional LOJ'TOIT et l'action forte d'un tissu d'acteurs dédiés : les CLLAJ, l'URHAJ... • Des acteurs qui sont prêts à innover afin de trouver toujours plus de solutions aux jeunes : convention de prospection dans le parc privé avec le Département, promotion du logement conventionné dans le parc privé par l'Anah, signature d'une convention entre ARELOR et le CLLAJ du bassin de Metz pour permettre à plus de jeunes d'accéder au logement social. • Des FJT en cours de rénovation afin de mieux répondre à la demande d'aujourd'hui : salle de bains et cuisines privatives, implantation géographique des foyers qui n'attirent pas toujours en raison du manque de transports en commun sur certains territoires... 	<p>Points faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une approche unique des jeunes alors qu'on devrait parler d'une diversité des jeunes : certains sont en situation d'insertion socio-professionnelle, d'autres ont des enfants à charge, certains ont déjà connu les services d'aide sociale à l'enfance et les structures d'hébergement par le passé... • Une offre inégalement répartie sur le Département. • Un manque de réactivité en termes de solutions proposées : la possibilité de logement ou d'hébergement doit être rapide pour des jeunes qui « attendent après un logement » pour accepter un emploi, une formation ... • Un manque de solutions pour les jeunes qui ne sont pas en situation d'insertion socio-professionnelle. • Une autre solution : la colocation fonctionne sur les territoires de Thionville et Sarreguemines mais moins bien à Metz. • Une multiplicité d'acteurs qui rend leur identification difficile par le public.
<p>Évaluation globale</p>	<p>Malgré des acteurs associatifs spécialistes du public jeune et des missions locales qui tendent à élargir leur champ d'intervention à la thématique du logement, le département présente encore de nombreuses zones blanches que la plateforme Loj'Toit espère couvrir prochainement.</p> <p>Quid des jeunes qui ne sont pas en situation d'insertion socio-professionnelle et qui connaissent des ruptures de parcours qui les conduisent en hébergement d'urgence ?</p>		

Le diagnostic stratégique



- Un dispositif régional bien installé qui poursuit son développement : **les plateformes Loj'Toit.**
- **Des acteurs associatifs investis** inscrits dans un réseau solide via l'URHAJ.

- **Un Plan Logement d'abord qui permettra peut-être d'expérimenter des solutions pour les jeunes les plus en marge.**

W
Faiblesses

- **Une multiplicité d'acteurs et de dispositifs** (associations, missions locales, plateformes Loj' Toit, FJT...) qui peut rendre leur **identification difficile pour le public.**
- **Quid des jeunes qui ne sont pas en situation d'insertion socio-professionnelle et qui connaissent des ruptures de parcours qui les conduisent en hébergement d'urgence ?**

- **Pas ou très peu de possibilités de prise en charge pour les jeunes qui ne sont pas insérés socialement et encore moins professionnellement** (ASE, DRJSCS, chambres d'insertion d'APOLO'J).

T
Menaces

Préconisations pour le 8^{ème} Plan



- Travailler l'insertion des jeunes au global : l'insertion par l'emploi et l'insertion par le logement.
- Quantifier les jeunes en grande difficulté (cumulant des problématiques : absence de ressources financières, mise à la porte de chez les parents, manque de qualifications et/ou de diplômes...) et développer des solutions d'habitat adaptées à ces jeunes, par exemple, les chambres d'insertion afin de les accompagner dans une logique d'insertion socio-professionnelle.
- Consolider les partenariats existants entre les travailleurs sociaux de terrain et les acteurs du médico-social pour une meilleure prise en charge des problématiques de santé physique et psychique.
- Expérimenter pour les jeunes en insertion socio-professionnelle et sur certains territoires un partenariat avec les gîtes ruraux et les offres locatives saisonnières, par exemple sur le bassin de Sarrebourg doté de parcs touristiques qui recherchent régulièrement de la main d'œuvre mais avec des jeunes sans solution de mobilité, le logement à proximité reste la seule possibilité. Et rechercher d'autres solutions lorsque l'implantation d'un FJT n'est pas nécessaire ou suffisante : partenariat avec des foyers résidences pour seniors, logement intergénérationnel, logement tiroir (sous-loué par les jeunes sur de courtes durées)...